



LE TRAIT D'UNION



Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Cinquième Année Volume. 3

www.sneaa.qc.ca

Automne 2009



**TOUS LES PROJETS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS FAUTE DE CAPITAUX!
MAIS POUR LES NIAISERIES... PAS DE PROBLÈME!
DU CASH \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$ ON EN A???????**



P. 3 Mot du Président

P. 4 Incontournables

P. 6 Plainte article 32

P. 7 Santé-sécurité

P. 8 Assurance groupe

P. 9 Couleurs d'automne

P. 10 Lock-outés du Réveil

P. 12 Congrès statutaire TCA

P. 14 Page d'histoire

P. 16 Concours d'histoire

COMITÉ DU JOURNAL

Roland Poirier

Bruno Tremblay

Maurice Tremblay

Denis De Varennes

La section métal vous informe

DOSSIER CHAPEAUX

La direction se défile sous Rio Tinto qui, elle, dit vouloir une conformité dans l'ensemble de ses installations et instaure une nouvelle couleur de chapeaux de sécurité, le BLANC!

Rio Tinto veut instaurer sa culture mais elle oublie de respecter que nous aussi ont a une culture et celle-ci est que le blanc, c'est la gestion et pour le reste, la couleur importe peu. Plusieurs cadres ont toujours été trop mous pour s'affirmer et ont porté une couleur autre afin de pouvoir se confondre aux employés et maintenant se font une fierté de porter le blanc en se cachant sous le grand manteau de conformité Rio Tinto. Nous, la partie syndicale, sommes en total désaccord et nous ne porterons pas le blanc.

Messieurs les dirigeants, donnez-nous n'importe quelle couleur, on s'en fiche, mais pas le blanc. Cette couleur est dans notre culture et elle est synonyme de gestion.

Bauxite Alumine a choisi l'orange et tout s'est bien déroulé. Arrêtez de nous mettre des irritants inutiles et concentrez-vous sur les vrais enjeux : la bonne marche des opérations et l'aboutissement des projets annoncés. Quand on achète, on s'adapte aussi aux cultures des employés en place.

Alain Gagnon, président

Mon Opinion



par LEWIS GAGNON

Les journaux du monde entier, dénonçaient cette semaine, l'espionnage industriel de Rio Tinto en Chine.

Cela devrait inciter les Saguenéens à tripler de vigilance



investissement pour augmenter la productivité du pouvoir hydroélectrique de Shipshaw. Immédiatement les dirigeants et la population se seraient révoltés. Ils ont les moyens se payer des spécialistes pour leur dire comment endormir.

Ils ne veulent que notre électricité, richesse fonctionnant sans salaires à payer, et concédée à prix plus que ridicule par des gouvernements désireux de se faire réélire. Produire de l'aluminium coûte beaucoup

moins cher dans des pays où l'on exploite le monde, sans aucun égard. Nous en sommes là. Avec ces compagnies, dont l'amour de l'argent l'emporte sur l'amour des gens, notre avenir est en péril.

Ensemble, avec les dirigeants syndicaux, nos échevins, et notre maire, la meilleure stratégie demeure de passer à l'action maintenant. Pas besoin de spécialistes en «image» pour nous conseiller.

Rio Tinto accusé de corruption et d'espionnage en Chine

AGENCE FRANCE PRESSE
PÉKIN — Le principal ingénieur chinois de protection des secrets d'Etat a accusé le groupe minier australien Rio Tinto d'avoir mené en Chine des activités d'espionnage pendant six ans et d'avoir causé des pertes économiques importantes au pays asiatique.
Détail juteux, les autorités chinoises avaient arrêté hier Hu, directeur de bureau de Shanghai de Rio Tinto, et trois autres employés du groupe minier sous l'accusation de corruption et d'espionnage.
«Le grand nombre de données et d'informations sur le secteur sidérurgique chinois tombent dans les ordonnances de Rio Tinto en les divulguant, important aux investisseurs et à la sécurité économique du pays sont évidents», a indiqué un texte publié dans le quotidien ouï le site internet Huami, org. qui est géré par le Bureau des secrets d'Etat et se spécialise d'espionnage.
Ce Huami, qui dépend du comité central du Parti communiste, est responsable de la protection des secrets d'Etat pour les organisations du Parti et du gouvernement.
Selon le texte publié par Huami, org. «ce cas d'espionnage pourrait être une à impliquer la corruption, le vol de secrets d'Etat, l'espionnage et l'espionnage».
Selon certains médias chinois, Rio Tinto aurait corrompu des responsables des grands secteurs chinois impliqués dans les négociations sur le prix du minerai de fer.
Le texte, publié par le Bureau des secrets d'Etat, affirme que le préjudice pour les intérêts nationaux chinois s'est élevé à 100 millions de yuans (14 millions de dollars), sans donner plus de précisions.
Après l'arrestation de ses employés, Rio Tinto a déjà qualifié de «totalement sans fondement» ces accusations.

MOT DU PRÉSIDENT

Consœurs, Confrères,



Dans un premier temps, je tiens à vous féliciter tous et toutes pour la formidable besogne que vous avez accomplie dans un contexte extrêmement difficile pour tous.

Nous avons plusieurs mois d'effectués dans une crise financière sans précédent. Celle-ci a amené son lot de difficultés et d'irritants; des réductions de coûts qui affectent les différents centres, des déplacements de main-d'œuvre, des postes non remplacés, beaucoup de pression à tous les niveaux, etc.

Depuis octobre 2008, moment où il y avait annonce de cette crise financière majeure, il y a eu beaucoup de chemins de parcourus. Les représentants syndicaux ont tout de suite mis en branle de nombreuses rencontres de tous les intervenants sociaux économiques et politiques afin que ceux-ci s'impliquent afin d'aider le syndicat et les employés à exiger de la direction Rio Tinto Alcan de maintenir ses engagements et maintenir tout le monde à l'ouvrage.

En janvier 2009, nos consœurs et confrères de Beauharnois vivaient la pire chose qui soit, Rio Tinto Alcan annonçait la fermeture définitive de l'usine à compter de juin 2009. Le Complexe Jonquière tant qu'à lui était dans une position très précaire et vulnérable.

Dès les premiers instants, le syndicat le mentionnait à la direction, qu'avant de prendre une décision de fermeture, il faut tout mettre en œuvre pour trouver des mécanismes et ainsi solidifier les installations pour traverser la crise financière.

La démarche effectuée jusqu'à maintenant est scrutée à la loupe et sur une base régulière, les représentants syndicaux valident auprès de la direction régionale et celle-ci mentionne que les efforts consentis font en sorte de maintenir une robustesse économique du Complexe Jonquière et de l'usine Laterrière pour traverser la crise financière et ainsi se positionner pour la reprise économique.

Malgré toutes les turbulences majeures, il n'y a eu aucune mise à pied d'employés RTA du SNEAA, section locale 1937. Pour le syndicat d'Arvida il n'est pas question d'en avoir.

Le pire de la crise financière est derrière nous, le creux a été atteint et tous les spécialistes sont unanimes pour signifier qu'il y a relance. Ils prédisent que la prudence demeure mais de nombreux indicateurs financiers sont positifs. Le 17 septembre la direction a annoncé qu'il y aurait reprise de la production du 400 000 tonnes d'alumine qui avait été arrêtée cet hiver. Dans son explication, la direction mentionne que les mécanismes mis en place, le redressement des coûts, la difficulté d'approvisionnement en alumine de ce côté-ci de l'atlantique et bien d'autres facteurs ont contribué à la relance de la production à l'hydrate I.

Dans un climat de pareille morosité, avoir une annonce de reprise de production fait du bien à tous et cela démontre que nous sommes capables d'accomplir bien des choses et surtout maintenir nos emplois.

Il faut tous ensemble continuer à mettre de la pression et à exiger de Rio Tinto Alcan de remplir ses engagements pris envers nous tous, les employés et la région.

Alain Gagnon, président

INCONTOURNABLES

Le 15 juin dernier, la direction a rencontré tous les présidents et présidentes des sections locales TCA afin d'annoncer qu'il y aurait, à compter du 1^{er} septembre 2009, 8 incontournables communs à toutes les installations RTA et que ceux-ci seraient appliqués selon le code respect.

Les 14 représentants syndicaux ont tous été en total désaccord avec l'approche. Nous avons un système qui fonctionne avec une approche comportementale et tous les représentants ont mentionné à la direction que l'ensemble des conventions collectives de travail prévoyait des mécanismes d'application des règlements, le paritarisme, les comités santé, etc., et qu'elle se devait de respecter.

La direction nous a mentionné qu'elle nous avait écoutés et comprenait notre position, mais procèderait quand même. Pendant l'été, nous avons maintenu notre position afin de trouver des solutions et retarder la date d'application.

Il y a eu extension au 1^{er} octobre de la part de la direction et convocation le 14 septembre d'une rencontre de tous les présidents et présidentes et le directeur régional des TCA, M. Denis Lepage, afin de solutionner l'impasse. La direction maintient ses 8 incontournables régionaux mais suite aux discussions du 14 septembre, RTA va ajouter une étape de plus avant d'en arriver au code respect. Cette étape ne sera pas disciplinaire et permettra aux employés de s'expliquer. La direction met de côté tout le paritarisme qu'il y a dans l'application des règlements de sécurité et procède de façon unilatérale. Tous les syndicats sont à regarder les différents aspects avec l'aide des TCA afin de ramener l'approche comportementale et ainsi évincer le code respect de la sécurité. En attendant, il y a une étape de plus qui est non disciplinaire et permet aux employés de se rattraper. La direction désire la top sécurité et bien en attendant l'évolution, nous vous demandons de faire votre travail à la lettre et soyez top sécuritaires.

Les présidents et présidentes ainsi que les TCA vous informeront des prochains développements.

Sécuritairement vôtre,

Alain Gagnon, président

Réouverture de l'unité 3

La réouverture de l'unité 3 est une bonne nouvelle mais on sait que ça va entraîner des mouvements de main-d'œuvre qui vont occasionner du mécontentement pour certains.

La compagnie nous mentionne souvent qu'elle va prendre soin des employés mais ce n'est pas toujours le cas parce que lors des derniers transferts, il y en a qui ne se sont pas senti respectés. On ne sait pas si ceux qui ont été transférés vont revenir à leur ancien emploi et si ceux à qui un nouvel emploi avait été donné et annulé à cause de la fermeture, va leur être octroyé à nouveau, mais nous allons tout faire pour accommoder le plus possible les employés.

Maladie

Depuis quelque temps la compagnie surveille de plus en plus les employés qui sont en maladie (15 % à Vaudreuil et 18 % à Arvida) pour voir s'ils sont vraiment malades et si les travaux faits par ceux-ci respectent leur maladie. Il y a des employés qui ont été filmés à leur insu et ont eu du congé. Lorsque vous sortez en maladie et que vous avez des travaux à faire, demandez à votre médecin si vous pouvez les faire. S'il vous dit que vous pouvez les faire, faites-le écrire sur votre billet médical.

SECTION ENTRETIEN-SERVICES

Serge Gilbert, vice-président

Jean Bergeron, officier senior

DÉFI-RÉSISTANCE-POSSIBILITÉ-RENOUVEAU



MISE EN CONTEXTE

Lors du dernier congrès statutaire des TCA en août 2009, des débats importants se sont tenus sur l'avenir des syndicats et les défis qui nous attendent. Je vous propose une série d'articles sur lesquels les débats se sont tenus.

Bonne lecture!

Denis Lepage, directeur régional TCA

1ÈRE PARTIE - RÉPONSE SYNDICALE OU RENOUVELLEMENT SYNDICAL?

Avant même la crise financière mondiale, les syndicats se faisaient descendre en flammes et plusieurs étaient en déperissement. Chez nous comme à travers le monde, l'environnement politique et économique est hostile aux syndicats, qui essuient des attaques depuis des décennies. Le droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier, jadis considéré comme un droit démocratique fondamental, est devenu accessoire, désormais considéré comme la visée d'un groupe d'intérêt. Des employeurs agressifs et des gouvernements volontaires ont lancé l'assaut contre les conventions collectives en tentant de niveler les salaires et les conditions de travail par le bas. La liste des pays où les effectifs syndiqués sont en chute libre est de plus en plus longue.

Depuis 10 ans environ, des centaines d'articles et des douzaines d'ouvrages ont fait la chronique des problèmes d'un mouvement syndical qui se retrouve de plus en plus sur la défensive. Ils ont attiré l'attention sur le cercle vicieux; diminution de l'effectif, diminution des ressources, diminution de l'influence politique. Mais désormais, l'évidence d'un déclin syndical n'est pas la seule chose qui importe. Il y a aussi les conséquences : inégalités économiques croissantes, détérioration des conditions de travail, instabilité des collectivités. Ce qui importe, également, c'est la manière dont les syndicats réagissent à ces développements.

Parfois, les prédictions sont sombres; certains estiment qu'un renouvellement syndical serait voué à l'échec. D'autres fois, comme lorsqu'on nous invite à « trouver de nouvelles démarches volontaires » ou à « renouer avec une attitude proactive et stratégique », les conseils dispensés sont tout simplement trop vagues. Mais il reste que les syndicats du monde entier tentent de renverser leur déclin – un défi que la crise économique actuelle rend d'autant plus intimidant.

Et ce défi est double; en premier lieu, il faut trouver des moyens de défendre et de protéger nos membres et les autres travailleurs en dénonçant et en renversant les priorités distordues et les privilèges corrompus d'un système économique capable de créer tant de destruction. La grande récession dévaste des vies.

(À suivre)

Santé-sécurité

Nouvelle gestion en assignation temporaire

Suite à une entente avec l'employeur sur l'assignation temporaire lors d'accident du travail, une nouvelle façon de gérer celle-ci s'imposait. Plusieurs critères ont été établis afin d'assurer l'équité entre employés ayant des limitations fonctionnelles d'une part et d'autre part les employés n'en ayant pas. Ainsi donc, chaque employé de quart demeurera sur son quart de travail tout au long de son assignation et sera appelé à son rang dans la liste de rappel du temps supplémentaire au moment où le besoin se produira et pourra accepter ou refuser comme auparavant. L'employé d'opération ayant des limitations fonctionnelles qui ne sera pas capable de combler ce besoin, pour cette raison, se verra offrir du travail comme des mises à jour de FISE, MAT, etc. Dans ce cas, l'employeur appellera l'employé suivant dans la liste d'équité afin de combler le besoin initial. Si l'employé d'opération en assignation temporaire est apte, de par ses limitations fonctionnelles à combler le besoin, il aura le choix de refuser ou d'accepter de faire le temps supplémentaire comme normalement.

Pour les rappels d'urgences des gens de métier, l'employé en assignation temporaire qui ne peut faire le travail sera appelé à effectuer des MAT, FISE, etc. pour un minimum 3 heures, (la notion d'urgence n'existant plus) et l'employé suivant dans la liste sera appelé et comblera le besoin initial comme auparavant. Si le rappel excédait les 3 heures, l'employé en assignation temporaire pourra continuer pour le temps excédant mais devra se valider auprès des intervenants du rappel en cause. S'il décide de quitter après 3 heures, ce sont les heures totales du rappel qui seront compilées aux fins de la liste d'équité.

Un employé en assignation temporaire pourra faire la demande à son superviseur afin de changer son horaire de quart pour un horaire de jour. Dans ce cas précis, il devra signer une annexe à l'entente par laquelle il renoncera aux avantages liés à l'emploi comme les primes de quart, temps supplémentaire, égalisation des banques de relève, accumulation de congés statutaires, etc. C'est un pensez-y bien!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec vos représentants en prévention à ce sujet.

PLAINTES EN ARTICLE 32 (LATMP)

Une entente a été convenue avec l'employeur au sujet des réclamations des travailleurs concernant les avantages liés à l'emploi. L'on se souvient que ces plaintes, au sens de la loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles, étaient produites par des travailleurs victimes de mesures discriminatoires lors d'assignation temporaire. Le travailleur avait le choix de faire un grief ou une plainte auprès de la CSST. Comme nos conventions de travail ne comportaient aucune clause ou entente pour ces situations, c'est donc de ce côté que nous avons décidé, de concert avec le représentant national des TCA, M. Jacques Gravel, d'entamer des pourparlers avec l'employeur afin de trouver une entente acceptable pour les parties. À ce jour, plus de 128 dossiers sont ouverts et plus ou moins 200 plaintes ont été logées à la CSST depuis 2004. Chaque plainte sera examinée selon le dossier déposé et chacune des personnes concernées sera rencontrée au syndicat en temps et lieu. Soyez patients, car ces dossiers prennent du temps à finaliser.

Bruno Tremblay, coordonnateur en santé-sécurité
SNEAA-TCA, s.l. 1937

Santé-sécurité

Incontournables 2009

Mise en contexte

En juin dernier, les présidents de toutes les accréditations TCA du Saguenay–Lac-Saint-Jean étaient convoqués au manoir du Saguenay afin d’être informés qu’à partir du 1^{er} septembre prochain, la direction de Rio Tinto Alcan procéderait à la mise en application de sanctions disciplinaires (avertissements écrits) lors d’infractions à la santé-sécurité. Ces infractions aux règlements aux nombres de huit (8) seraient applicables à l’ensemble des installations d’Amérique du Nord. Ces règlements sont :

Énergie zéro

1. Apposer son cadenas personnel lors de mise à énergie zéro.
2. Utiliser la FISE lorsque requise.

Équipements mobiles

3. Effectuer un arrêt (complet) lorsque prescrit.
4. Porter sa ceinture de sécurité telle que requise.

Travaux en hauteur

5. Utiliser un dispositif antichute pour travailler à plus de 1,8 m. sauf lorsque prévu dans une procédure.
6. Utiliser un harnais pour travailler dans une nacelle ou une plateforme élévatrice.

Protection des machines

7. Opérer tout équipement avec les gardes protecteurs et autres dispositifs de sécurité en place, sauf lorsque prévu dans une procédure.

Espace clos

8. Obtenir un permis avant de travailler dans un espace clos.

Lors de cette rencontre, les présidents ont signifié à l’employeur leur total désaccord avec cette directive «top down» sans aucune consultation des représentants des travailleurs. **Être informé par l’employeur ne veut pas dire, être d’accord!**

Ce faisant, la direction de Rio Tinto Alcan décidait désormais de judiciariser les dossiers de santé-sécurité au travail et de saper tout le travail de prévention.

Une mise en application reportée au 1^{er} octobre donna lieu à une réunion des présidents (TCA) et de l’employeur, le 14 septembre dernier. À cette occasion, l’employeur ajoutait une «étape» soit, une rencontre sans note au dossier entre le responsable du secteur, l’employé et son représentant en prévention. Lors de cette rencontre, les présidents ont signifié leur désaccord et se sont réservés toutes les procédures légales requises face à cette situation. Pour votre part, soyez mis à contribution par votre «zèle» en santé-sécurité et si vous deviez subir malheureusement, un avertissement écrit pour un incontournable, faites-vous accompagner de votre agent de griefs qui fera une collecte des faits, le plus rapidement possible. Vos représentants en prévention vous informeront d’autres moyens d’actions envisagés par votre syndicat.

Soyons solidaires avec nos représentants!

Bruno Tremblay, coordonnateur santé-sécurité

Votre Régime d'Assurance Groupe vous informe

ASSURANCE-VOYAGE

Si vous êtes un membre du Régime d'Assurance Groupe du SNEAA, vous êtes automatiquement couvert par cette assurance, de même que votre conjoint et enfants à charge admissibles.

Votre assurance voyage s'applique pour tout séjour à l'extérieur du Canada, en affaires ou en vacances, pour les dépenses encourues pour des blessures ou une maladie qui exigent une hospitalisation ou des services médicaux ou thérapeutiques d'urgence (nécessaires, non prévus et soudains).

La durée d'un séjour doit être inférieure à 180 jours consécutifs, jusqu'à un maximum viager de 1 000 000 \$ par personne assurée.

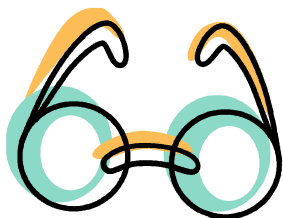
Des indemnités d'annulation de voyage sont payables jusqu'à un maximum de 1 500 \$ par personne assurée lorsque le voyage doit être annulé en raison d'une raison majeure.

Vous devez vous procurer la carte d'identité internationale disponible au bureau du Régime d'Assurance Groupe.

Soyez prudent et bon voyage!



Collecte de casquettes et lunettes



Merci à vous tous!

À tous ceux qui ont généreusement participé à ma collecte de lunettes et de casquettes pour les gens de Cuba, je vous dis un chaleureux merci.

J'ai recueilli au-delà d'une centaine de casquettes et presque autant de lunettes, qui se sont envolées à destination de Santa Lucia, province de Camaguey, Cuba, vendredi le 25 septembre dernier. Encore une fois merci!

Christine Gaudreault, secrétaire TCA

Belle couleur...

Comme vous l'avez remarqué, Rio Tinto aime beaucoup afficher ses nouvelles couleurs d'automne, en autres sur les casques de sécurité, affiches, publicités médiatiques, etc.

Le rouge, le blanc et l'orangé, on aura vite effacé le bleu d'été d'Alcan. Étant donné que nos travailleurs ont fait des efforts énormes pour réduire les coûts dans nos installations, Rio, elle, dépense inutilement sur des banalités sans aucune importance dans cette période de crise économique difficile. Plutôt d'avancer le projet AP-50, on aime mieux se dévoiler. Étrangement, ça ressemble à la fable de la Cigale et la Fourmi. Pourtant, l'employeur continue de nous dire que nous sommes loin d'être sortis de cette crise du marché et que par surcroît, faut toujours se serrer la ceinture et trouver de nouvelles solutions pour réduire les coûts dans les installations de RTA. Faites ce que je dis et non ce que je fais...Maintenant, j' imagine comment l'argent consenti du peuple via le gouvernement au projet de la future aluminerie AP-50 est utilisé. C'est à se poser des questions, comme on peut le percevoir, c'est encore l'hiver sur le chantier AP-50, tout est encore congelé.

Denis De Varennes, agent de griefs

Hydrate est



Départ involontaire!

Aux dernières nouvelles, il est dommage de remarquer que la direction de l'usine Vaudreuil a pris une bien drôle de décision en réduisant un poste de représentant en prévention (RP), et ça malgré les bonnes performances en santé-sécurité. Maintenant, dans tout Vaudreuil, ils ne seront que seulement trois sur le plancher pour répondre aux nombreux besoins en santé-sécurité auprès de nos travailleurs syndiqués et ça, pour la même charge de travail bien entendu. Les «RP» comme on les appelle, sont des éléments indispensables pour un bon fonctionnement dans notre milieu de travail. Cette coupure est injustifiable et incompréhensible! Non par choix, le départ obligatoire de notre confrère est humiliant, qui, après de nombreuses années de dévouements envers nos travailleurs, doit quitter la barque, il n'y aura maintenant que trois rameurs à Vaudreuil sur le même océan de dangers. Merci, Michel Brassard, pour les bons services en santé-sécurité que tu as représentés pour nos syndiqués, spécifiquement à l'usine Hydrate est, Vaudreuil.

Denis De Varennes, agent de griefs
Hydrate 2



Avec le journal Le Saguenéen, les lock-outés du Réveil se remettent au travail

SAGUENAY- Après six mois de lock-out, les Travailleurs du journal Le Réveil se remettent au boulot en lançant leur propre journal.

Sous l'appellation Le Saguenéen, ce journal sera distribué gratuitement à 25 000 exemplaires à Chicoutimi, Jonquière et La Baie le jeudi 15 octobre prochain. Le logo et sa définition de notre journal légalement constitué en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie III (organisme sans but lucratif) sont l'œuvre de l'un de nos excellents infographistes, Claude Simard.

Conçu et réalisé par les lock-outés du Réveil, Le Saguenéen sera imprimé et distribué par les employés et les camelots du Progrès du Saguenay. Il s'agira donc d'un produit entièrement régional contrairement au Réveil qui est fait complètement à l'extérieur de la région. L'arrivée de ce nouveau produit s'impose compte tenu de la piètre qualité de l'information du Réveil depuis le début du conflit. La population est ainsi privée d'un outil important de communication, car leur Réveil est devenu un ramassis de communiqués et de conférences de presse produits par quelques journalistes de l'extérieur travaillant uniquement par le biais du téléphone », de faire remarquer Dominique Savard, la présidente du Syndicat des Travailleurs des Éditions du Réveil (STER). L'objectif initial de ce projet était de publier une édition d'au moins 48 pages. Toutefois, l'engouement manifesté par les annonceurs nous permet de dire aujourd'hui que l'on doublera nos prévisions.

OBJECTIFS DU JOURNAL

Plusieurs raisons incitent les lock-outés du Réveil à se lancer dans ce projet rendu possible grâce à la CSN et son fonds de défense professionnel.

« Nous voulons accentuer la pression économique sur les dirigeants du Réveil dans la continuité du boycott afin de ramener les deux parties à la table de négociation. Nous voulons aussi conserver, confirmer et concrétiser les appuis des commerçants qui nous soutiennent en leur permettant de s'annoncer à un prix plus que raisonnable. Nous espérons du même coup convaincre les commerçants qui n'ont pas encore boycotté le Réveil à se ranger derrière nous, en plus de :

- leur offrir une alternative;
- expliquer notre conflit, ses enjeux et sensibiliser la population;
- accentuer la visibilité du conflit;
- permettre aux lecteurs de comparer la qualité du contenu d'un journal produit regionalement avec celui des SCABS de l'extérieur de la région du Réveil », enchaîne Dominique Savard.

Finalement, nous souhaitons que Le Saguenéen incitera Quebecor à revenir à la table de négociation. Nous voulons faire comprendre à Pierre-Karl Péladeau que la population saguenéenne ne tolérera pas que nos emplois régionaux soient démenagés à l'extérieur de la région, tout comme les revenus découlant de la vente d'espaces publicitaires sans un retour dans l'économie locale.

Compte tenu des résultats du sondage de mai dernier stipulant que 76 % de la population saguenéenne appuie les lock-outés du Réveil, ceux-ci croient sincèrement que Le Saguenéen recevra un accueil chaleureux des Saguenéennes et des Saguenéens.



Afin de démontrer la diversité de notre syndicat à travers le Québec et le Canada, nous vous présenterons à chaque édition de votre journal syndical un profil sectoriel spécifique aux TCA.

Denis Lepage, directeur régional Saguenay–Lac-Saint-Jean

PROFIL SECTORIEL MINES ET FONDERIES

(Sommaire)

LES TCA DANS LE SECTEUR DES MINES ET FONDERIES

Il y a environ 7 000 membres des TCA présentement dans le grand secteur des mines et des fonderies. Plus de la moitié travaillent pour Alcan/Rio Tinto dans de grands établissements manufacturiers du Québec et de la Colombie-Britannique. Un autre important groupe travaille pour Xstrata à Sudbury et Timmins (plus de 1 000 membres TCA quand les deux établissements sont exploités à pleine capacité). S'ajoutent d'autres groupes de moindre taille, notamment à la Société canadienne de sel, près de Windsor, à la mine Niobec au Québec et à NVI Mining en Colombie-Britannique.

Principaux employeurs TCA	Nombre de membres approximatif
Alcan / Rio Tinto	4 300
Xstrata	1 200
Société canadienne de sel	400
NVI Mining LTD	300

Enjeux de développement du secteur

Réglementer les prises de contrôle d'entreprises canadiennes de ressources par des étrangers; ne pas les approuver à moins de bénéfices nationaux démontrés.

Obliger les propriétaires étrangers (comme Xstrata et Rio Tinto) à respecter leurs engagements en matière d'emplois et d'activités à valeur ajoutée au Canada.

Utiliser plus intelligemment les profits temporaires de l'augmentation du prix des marchandises : investir dans le développement économique et social à long terme (plutôt que dans les super profits).

Exiger plus de contenu canadien (machinerie, services, fournitures, autres intrants) dans le développement des ressources pour encourager la diversification et la croissance.

Rétrospective du 9^e congrès statutaire 2009 des TCA

Du 18 au 21 août 2009 se tenait au Palais des Congrès de Québec, le 9^e congrès statutaire des TCA. Congrès d'une importance capitale en regard du contexte économique que nous traversons et des changements majeurs qui sont en cours au sein même des TCA.

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Comme à tous les congrès statutaires des TCA, tous les postes des dirigeants(es) sont en élections, mais ce qu'il y avait d'historique à ce congrès, c'était les changements majeurs pour départs et retraites d'au-delà de 9 dirigeants TCA.

Au départ, il y a eu le remplacement du directeur québécois des TCA-Québec, Luc Desnoyers par le confrère Jean-Pierre Fortin. Il y a eu également le remplacement du secrétaire-trésorier, Jim O'Neil par le confrère Peter Kennedy, et finalement, l'élection du confrère Ken Lewenza comme président des TCA, en remplacement du confrère Buzz Hargrove.

Je ne vous cache pas que le confrère Lewenza a été «drôlement» mis à l'épreuve et rapidement, dans les dossiers de GM et Chrysler, suite au contexte économique extrêmement difficile que nous traversons actuellement et qui est loin d'être terminé, et ce, malgré l'optimisme démesuré de certains économistes sur la soi-disant reprise économique.

Après avoir travaillé depuis quelques mois avec le confrère Lewenza, je peux vous assurer qu'il est à la hauteur de la situation. Son énergie communicative, son enthousiasme à défendre les dossiers et surtout son charisme, sont des atouts majeurs. Parlez-en à ceux qui l'ont entendu en temps qu'orateur, c'est vraiment quelque chose.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE POUR LES SYNDICATS

Tous les syndicats font face à des défis de taille, et principalement dans l'industrie manufacturière. Seulement en Ontario, plus de 21 000 membres TCA ont perdu leur emploi au cours des trois dernières années dans ce secteur. Dans tout le Canada, c'est 25 000 membres TCA que nous avons perdus, dont près de 3 000 au Québec.

Dans ce contexte, il faut comprendre que les efforts consentis dans le secteur recrutement sont essentiels afin d'assurer la relève et ainsi maintenir le niveau de services auxquels nous sommes habitués.

Malgré la baisse drastique de nos effectifs, il n'a jamais été question de toucher aux cotisations afin de combler les écarts. Une réorganisation de nos façons de faire ainsi que la mise en place de politique de restrictions feront en sorte de sortir de la crise économique.

Voici quelques points de réorganisation:

- Pas de remplacement systématique lors de départ pour retraite des représentants nationaux et employés;
- Jumelage des responsabilités;
- Gel de salaire des dirigeants, des représentants nationaux et des employés(es) pour les trois (3) prochaines années;

Distribution des per capita :

- 46% aux sections locales;
- 40% au syndicat national;
- 7% au fonds de grève;
- 3% au fonds d'éducation;
- 2% au fonds de recrutement;
- 2% au fonds de mobilisation;

Etc., etc.

Pour toute autre information concernant le congrès statutaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Merci de votre attention.

Denis Lepage

Directeur régional Saguenay–Lac-Saint-Jean

Taux de syndicalisation au Canada	
Femmes	30,0%
Hommes	29,7%
Secteur public	71,7%
Secteur privé	17,0%
Temps partiel	22,9%
Temps plein	31,2%
15-24 ans	13,4%
45-54 ans	39,0%
Source : Congrès TCA, août 2009 – Québec, Effectifs syndicaux au Canada, 2008, direction de l'information sur les milieux de travail, RHDSC, 2009	

LE CAPITALISME – LA CRISE ACTUELLE – SURPRISE OU PAS?

La crise économique dans laquelle nous nous enfonçons chaque jour encore davantage n'est pas le fruit du hasard. Nous ne pouvons plaider l'ignorance et la stupéfaction face à une telle situation. L'histoire est très révélatrice concernant la bêtise humaine.

J'ai, au cours des dernières semaines, fait un petit retour en arrière sur le sujet. Je vous livre le contenu d'une parcelle de connaissance que recèle le passé.

Prenez-en connaissance, cela en vaut la peine.

Raymond Labonté, retraité

Textes tirés de :

SOCIALISME ET CATHOLICISME PAR LE COMPTE SODERINI

- 1896 -

«Si la science économique était restée, comme elle l'aurait dû, une vraie science d'observation, elle ne pourrait pas proclamer *a priori*, comme elle l'a fait et le fait encore, que le libre-échange est toujours bon et la protection toujours mauvaise. Elle dirait au contraire que c'est une question de cas et de temps; elle éviterait la forme despotique, que tend à assumer chacun des deux systèmes quand on lui laisse le champ libre, et elle bornerait son action à rechercher dans quelles circonstances un peuple peut trouver son avantage à user de la libre concurrence et dans quelles autres elle lui deviendrait nuisible».

Assurément l'intervention de l'État dans l'ordre économique doit être discrète et limitée, mais cependant elle est aussi nécessaire en pratique que légitime en droit.

ET Domergue a raison : le libérisme exagéré, qui a produit un capitalisme absorbant dans le domaine économique, a amené politiquement la prédominance d'une nouvelle classe, l'aristocratie de l'argent. Toute mesure de protection qui ne se contentera pas de maintenir l'équilibre entre les producteurs nationaux et étrangers, ne pourrait se justifier que s'il s'agissait d'une nation jeune qui, n'ayant pas encore d'industries propres et pouvant en avoir, voudrait les faire naître en leur procurant pour un certain temps des profits exceptionnels.

Le libre-échange et la protection ne sont pas des principes absolus et encore moins infaillibles : ce sont des mesures, des procédés bons ou mauvais suivant les circonstances, les personnes et les milieux parmi lesquels ils se développent. Ce sont comme deux médecines, salutaires toutes deux, mais qui, administrées hors de propos, peuvent donner la mort au lieu de la santé ».

Note : Dans le texte le terme «La protection» s'apparente à nos «barrières tarifaires» dont le rôle est de protéger notre marché intérieur. Les libres-échangistes ont réussi à faire abolir la plupart de ces barrières. Voilà pourquoi nous faisons produire la majorité de nos biens de consommation en Chine, sans impunité.

PASSAGES DE L'EUCYCIQUE QUADRAGESIMO ANNO DU PAPE PIE XI, 1931

La dictature économique a succédé à la libre concurrence. Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer.

Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites : ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

À son tour cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance, et ceci de trois façons : on combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers États mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'il se prévalent de leurs forces et de leur puissance économiques pour trancher leurs différends politiques.

Funestes conséquences

Ce sont là les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique, conséquences que vous-mêmes, Vénérables Frères et très chers Fils, connaissez parfaitement de déplorerez : la libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique : telle, pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir : lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. Dans l'ordre des relations internationales, de la même source sortent deux courants divers : c'est d'une part le nationalisme ou même l'impérialisme économique, de l'autre, non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie.

Remèdes

On tiendra surtout un compte égal du double caractère, individuel et social, que revêtent le capital ou propriété d'une part et le travail de l'autre. Les rapports entre l'un et l'autre doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative. Il faut que la libre concurrence contenue dans de raisonnables et justes limites, et plus encore la puissance économique, soient effectivement soumises à l'autorité publique, en tout ce qui relève de celle-ci.

CONCOURS D'HISTOIRE TCA

Le concours s'adresse aux étudiants et étudiantes des niveaux secondaire IV et V, collégial et universitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les participants ont jusqu'au 5 février 2010 pour remettre leur travail à leur responsable. Pour renseignements aller voir à : <http://www.cjonquiere.qc.ca/ConcoursHistoire>

Le monde syndical se préoccupe de la connaissance de l'histoire et de la condition politique, économique et sociale chez les jeunes. En effet, en travaillant contre les disparités sociales, le syndicalisme œuvre pour établir une égalité et une équité humaine, de même qu'à améliorer les conditions de vie de la population en général. En choisissant pour thème «Le syndicalisme et le monde ouvrier au Saguenay–Lac-Saint-Jean», le Syndicat des TCA-Québec, le Fonds de Solidarité, la Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay–Lac-Saint-Jean) ainsi que ses partenaires syndicaux, visent une prise de conscience sur l'importance des acteurs socio-économiques de notre région et de leurs rôles au sein de notre société régionale.



TCA
QUÉBEC

TCA
QUÉBEC

Le mardi 16 septembre, M. Denis Lepage, directeur régional du syndicat des TCA lançait le concours d'histoire édition 2009-2010 sous la présidence de MM. Jean-Marc Crevier, délégué régional FTQ ainsi que Raymond Labonté, ex-président de la F.S.S.A. et retraité actif.